

**MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2023-04-09**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

Secrétaire de séance : Maryline MAHAMDI.

Convocation du 29/03/23 (affichée le 29/03/23).

OBJET : CREATION D'UN PARKING – demande de subvention au titre de la DOTATION DE SOLIDARITE DES TERRITOIRES (DST)

M. le Maire rappelle que la Commune est devenue propriétaire d'un immeuble situé 5 Route de Dijon, immeuble qui accueillera les services techniques communaux après agencement intérieur. Cette propriété dispose d'un terrain situé le long de la Route Départementale 459.

Il rappelle aussi que la Commune a signé une convention pour l'installation d'un automate de distributions de pizzas qui sera implanté sur cette parcelle.

M. le Maire expose que l'aménagement de ce terrain (actuellement enherbé) en zone de parking solutionnerait le stationnement d'un bus scolaire et de véhicules poids lourds se garant actuellement sur les trottoirs et permettrait un arrêt sécurisé des futurs clients de l'automate. Des devis ont été établis et sont présentés au conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Adopte l'avant-projet l'aménagement du terrain pour un montant de 11.607 euros HT
- Sollicite auprès du Conseil Départemental du Jura l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires (DST) au meilleur taux possible
- Dit que les travaux seront réalisés au cours de l'année 2023
- S'engage à autofinancer le projet au cas où le montant des subventions attribuées serait inférieur au montant sollicité

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

